

En février 2022, les prix à la consommation augmentent de 0,8 % sur un mois et de 3,6 % sur un an

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - RÉSULTATS DÉFINITIFS (IPC) - FÉVRIER 2022

Informations Rapides · 15 mars 2022 · n° 63

Évolution mensuelle : +0,8 % en février ; variation sur un an : +3,6 %

En février 2022, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,8 % sur un mois, après +0,3 % en janvier. Les prix de l'énergie accélèrent (+3,6 % après +2,9 %) dans le sillage de ceux des produits pétroliers (+5,6 % après +4,9 %). La hausse des prix des services s'accroît (+0,5 % après +0,3 %). Les prix des produits manufacturés rebondissent (+0,6 % après -1,0 %) en lien avec la fin des soldes d'hiver. Ceux de l'alimentation (+0,3 % après +0,6 %) et du tabac (+0,1 % après +0,2 %) ralentissent.

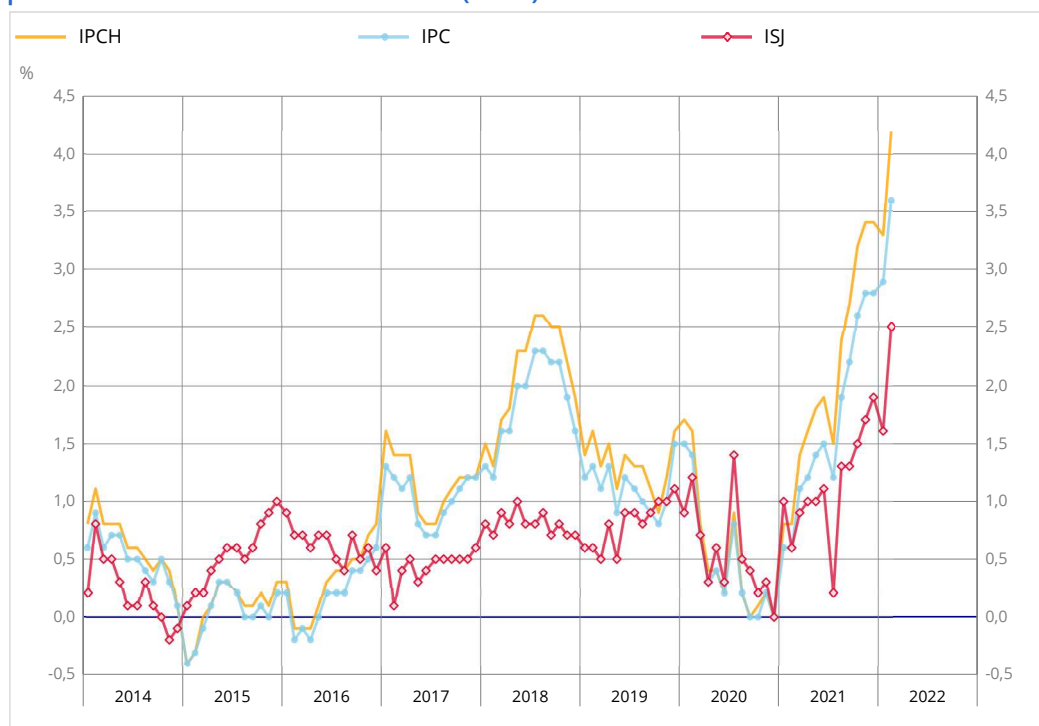
Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation sont en hausse de 0,7 %, après +0,6 % en janvier.

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 3,6 %, après +2,9 % en janvier. Cette hausse de l'inflation résulte de l'accélération des prix de l'énergie (+21,1 % après +19,9 %), des services (+2,2 % après +2,0 %), des produits manufacturés (+2,2 % après +0,6 %) et de l'alimentation (+2,1 % après +1,5 %). La légère baisse des prix du tabac sur un an est de même ampleur qu'en janvier (-0,1 %).

Hausse de l'inflation sous-jacente sur un an

L'inflation sous-jacente augmente en février, à +2,5 % sur un an, après +1,6 % en janvier. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) croît de 0,9 % sur un mois, après +0,2 % en janvier ; sur un an, il augmente de 4,2 %, après +3,3 % le mois précédent.

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Accélération des prix de l'énergie sur un an

Sur un an, les prix de l'énergie accélèrent en février (+21,1 % après +19,9 %). La hausse des prix des produits pétroliers est plus soutenue (+26,9 % après +24,3 %) en lien avec les prix du gazole (+26,3 % après +23,9 %), de l'essence (+22,4 % après +20,7 %) et des combustibles liquides (+43,4 % après +37,8 %). Les prix de l'électricité augmentent également (+4,9 % après +3,9 %) et ceux du gaz ralentissent à peine (+47,1 % après +50,9 %).

Augmentation des prix des services sur un an

Sur un an, les prix des services augmentent en février, à +2,2 % après +2,0 % en janvier. Les prix des « autres services » accélèrent (+2,9 % après +2,6 %), notamment en raison de la hausse des prix des services de restauration (+2,7 % après +2,1 %), d'hébergement (+5,2 % après +4,7 %), des péages et parcmètres (+2,6 % après +1,1 %) et du rebond des prix des services récréatifs et sportifs (+1,7 % après -0,8 %). La hausse des prix des services de transports s'accroît (+6,1 % après +3,9 %) dans le sillage des prix du transport routier (+6,6 % après +4,9 %), du transport ferroviaire (+10,1 % après +6,8 %) et du transport aérien (+6,6 % après +3,6 %). Les prix des services de communication accélèrent (+2,3 % après +1,4 %) et ceux des loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères progressent au même rythme que le mois précédent (+1,8 %). Enfin, la baisse des prix des services de santé s'accroît en février (-0,9 % après -0,6 %).

Variations définitives des indices de prix détaillés

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
	2022	février 2022	du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)
a) Ensemble des ménages				
Ensemble	10000	108,94	0,8	3,6
Ensemble CVS	10000	109,29	0,7	3,7
Alimentation	1649	110,45	0,3	2,1
Produits frais	249	132,91	0,1	5,9
Autre alimentation	1400	106,98	0,4	1,4
Tabac	215	155,78	0,1	-0,1
Produits manufacturés	2444	98,85	0,6	2,2
Habillement et chaussures	341	96,67	1,1	6,3
Produits de santé	395	86,52	0,0	-1,5
Autres produits manufacturés	1708	102,32	0,7	2,4
Énergie	886	137,19	3,6	21,1
dont Produits pétroliers	434	142,98	5,6	26,9
Services	4806	108,06	0,5	2,2
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	799	104,52	0,5	1,8
Services de santé	697	101,78	0,0	-0,9
Transports	198	105,58	4,0	6,1
Communications	227	101,34	0,6	2,3
Autres services	2885	111,24	0,3	2,9
Ensemble hors loyers et hors tabac	9139	108,56	0,8	4,0
Ensemble hors tabac	9785	108,14	0,8	3,7
b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé				
Ensemble hors tabac	9672	107,71	0,8	3,7
c) Ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie				
Ensemble hors tabac	9666	107,77	0,9	3,9

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Champ : France hors Mayotte

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Accélération des prix des produits manufacturés sur un an

Sur un an, les prix des produits manufacturés augmentent nettement (+2,2 %, après +0,6 % le mois précédent). Les prix de l'habillement et des chaussures rebondissent (+6,3 % après -0,6 %) et ceux des « autres produits manufacturés » accélèrent (+2,4 % après +1,5 %). Les prix des meubles et articles d'ameublement (+6,4 % après +4,0 %), des plantes et fleurs (+3,9 % après +3,6 %), des autres appareils, articles et produits pour soins corporels (+1,3 % après +1,1 %) et des véhicules (+2,8 % après +2,2 %) accélèrent également. Ceux des gros appareils ménagers rebondissent (+1,4 % après -0,2 %). Enfin, la baisse des prix des produits de santé s'atténue sur un an (-1,5 % après -1,9 %).

Hausse des prix alimentaires sur un an

Sur un an, les prix de l'alimentation accélèrent (+2,1 %, après +1,5 % en janvier). Ceux des produits frais sont plus dynamiques que le mois précédent (+5,9 % après +4,0 %) : les prix des légumes frais accélèrent nettement (+5,8 % après +0,6 %) ainsi que ceux des poissons frais (+10,3 % après +9,5 %). En revanche, les prix des fruits frais ralentissent un peu (+4,8 % après +5,3 %). Hors produits frais, les prix de l'alimentation augmentent de 1,4 % après +1,1 % en janvier. Les prix de la viande (+2,2 % après +2,0 %), du pain et des céréales (+2,7 % après +2,4 %), du lait, du fromage et des œufs (+0,8 % après +0,5 %) et des boissons non alcoolisées (+0,6 % après +0,3 %) accélèrent.

Évolution des indices d'inflation sous-jacente et de l'IPCH

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)
	2022	février 2022		
Ensemble « sous-jacent »	5917	106,36	0,5	2,5
Produits alimentaires hors viandes, produits laitiers et exotiques	758	105,14	0,2	1,3
Produits manufacturés	2006	102,55	0,8	3,0
Services y compris loyers et eau	3153	109,28	0,6	2,5
Ensemble IPCH	10000	110,49	0,9	4,2

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Révisions

Par rapport aux estimations provisoires publiées le 25 février 2022, l'évolution annuelle de l'IPC est confirmée. Les évolutions mensuelles de l'IPC et de l'IPCH et l'évolution annuelle de l'IPCH sont révisées à la hausse de 0,1 point.

Pour en savoir plus

La collecte de prix effectuée par les enquêteurs sur le terrain a été suspendue lors de la mise en place des confinements, du 16 mars au 15 juin 2020 puis en novembre et décembre 2020 et enfin de manière progressive à partir de fin mars 2021, au fur et à mesure des confinements des territoires jusqu'à fin mai 2021 en métropole. Durant ces périodes, l'Insee a mis en place de nouveaux modes de collecte pour pallier les relevés non effectués sur le terrain : collecte de prix sur internet, collecte de prix par téléphone et recours accru aux données de caisse. De ce fait, le niveau des indices mais également les glissements mensuels et particulièrement annuels doivent être considérés avec prudence. Les prix manquants, parce que les produits ne sont plus vendus ou parce que leur prix n'a pu être relevé, ont été imputés conformément aux directives européennes. En février 2022, ils représentent 2 % du panier de l'IPC, comme en janvier.

Pour plus d'informations, panorama sur l'indice des prix à la consommation :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4268033>

Les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages et la France métropolitaine.

IPCH : indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France hors Mayotte. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Prochaine publication des résultats provisoires : le 31 mars 2022 à 8h45

Prochaine publication des résultats définitifs : le 15 avril 2022 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475